



# Bureau de la présidente d'élection



Ville de Mont-Saint-Hilaire

## Élection municipale LE 2 NOVEMBRE 2025

### AVIS PUBLIC D'ÉLECTION

Par la présente, avis public est donné aux électeurs de la Ville de Mont-Saint-Hilaire par M<sup>e</sup> Anne-Marie Piérard, présidente d'élection, des éléments suivants dans le cadre de l'élection municipale du 2 novembre 2025 :

#### 1. POSTES DE MEMBRES DU CONSEIL OUVERTS AUX CANDIDATURES

Les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

- Poste de mairesse ou de maire de la Ville de Mont-Saint-Hilaire
- Poste de conseillère ou conseiller du district électoral numéro 1 - du Déboulis
- Poste de conseillère ou conseiller du district électoral numéro 2 - des Patriotes
- Poste de conseillère ou conseiller du district électoral numéro 3 - de Rouville
- Poste de conseillère ou conseiller du district électoral numéro 4 - du Piémont
- Poste de conseillère ou conseiller du district électoral numéro 5 - de la Montagne
- Poste de conseillère ou conseiller du district électoral numéro 6 - de la Pommeraie

#### 2. PRODUCTION D'UNE DÉCLARATION DE CANDIDATURE

Toute personne éligible peut poser sa candidature à un de ces postes par le biais d'une déclaration écrite qui doit, sous peine de rejet, être produite au bureau de la présidente d'élection situé à la salle Jean-Guy Senécal de l'hôtel de ville au 100 rue du Centre-Civique à Mont-Saint-Hilaire, aux jours et aux heures suivants :

**Du 19 septembre 2025 au 3 octobre 2025**

##### Horaire

Du lundi au jeudi, de 9 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h et le vendredi de 9 h à 11 h 30.

**À NOTER que le vendredi 3 octobre 2025, le bureau de la présidente d'élection sera ouvert en continu de 9 h à 16 h 30.**

Les personnes intéressées peuvent prendre rendez-vous en communiquant avec le bureau de la présidente d'élection au 450 467-2542, poste 2214 ou par courriel à [election2025@villemsh.ca](mailto:election2025@villemsh.ca).

#### 3. VOTE PAR ANTICIPATION, VOTE AU BUREAU DE LA PRÉSIDENTE D'ÉLECTION ET JOUR DU SCRUTIN

Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux heures et aux dates suivantes :

Vote par anticipation : Entre 12 h et 20 h, le samedi 25 octobre 2025 et le dimanche 26 octobre 2025;

Vote au bureau de la présidente d'élection : Entre 12 h et 20 h, le mercredi 29 octobre 2025;

Jour du scrutin : **Entre 10 h et 20 h, le dimanche 2 novembre 2025.**

Si vous êtes à mobilité réduite ou incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit(e) sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander, jusqu'au 14 octobre 2025, à la présidente d'élection **de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile**. Il en va de même pour votre proche aidant inscrit à la même section de vote sur la liste électorale.

#### 4. VOTE PAR CORRESPONDANCE

L'électeur **non domicilié** à Mont-Saint-Hilaire qui a demandé son inscription à la liste électorale (exemple : propriétaire non domicilié d'un immeuble) peut également demander de voter par correspondance :

Pour voter par correspondance, l'électeur doit faire une demande en communiquant avec la présidente d'élection **au plus tard le mardi 14 octobre 2025**.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à compter du 15 octobre 2025.

Si vous êtes inscrit(e) au vote par correspondance et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote le 27 octobre 2025, vous pourrez communiquer avec la présidente d'élection pour en recevoir de nouveaux.

Les bulletins de vote par correspondance devront être reçus au bureau de la présidente d'élection au plus tard le vendredi 31 octobre 2025, 16 h 30.

#### 5. SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Monsieur Michel Poirier.

#### 6. ADJOINTE À LA PRÉSIDENTE D'ÉLECTION

La personne suivante a été nommée adjointe à la présidente d'élection : Madame Ginette Tanguay

#### 7. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Vous pouvez joindre la présidente d'élection, le secrétaire d'élection et l'adjointe à la présidente d'élection aux coordonnées ci-dessous :

##### **Bureau de la présidente d'élection :**

###### **Jusqu'au 19 octobre 2025**

Salle Jean-Guy Senécal – hôtel de ville  
100, rue du Centre-Civique  
Mont-Saint-Hilaire

###### **Adresse postale**

a/s Bureau de la présidente d'élection  
Ville de Mont-Saint-Hilaire  
100, rue du Centre-Civique  
Mont-Saint-Hilaire (Québec) J3H 3M8

###### **À compter du 20 octobre 2025**

Salle Ernest-Choquette – Pavillon Jordi-Bonet  
99, rue du Centre-Civique  
Mont-Saint-Hilaire

###### **Par téléphone :**

450 467-2542, poste 2214

###### **Par courriel**

election2025@villemsh.ca

DONNÉ À MONT-SAINT-HILAIRE,  
Ce 9 septembre 2025

La présidente d'élection,

(S) *Anne-Marie Piérard*

---

M<sup>e</sup> Anne-Marie Piérard, avocate